



Projet éducatif



ÉCOLE DE L'ÉTINCELLE

Période couverte par le projet éducatif : Du 30 juin 2019 au 30 juin 2022

Introduction

En 2017-2018, la Commission scolaire des Appalaches a lancé une vaste consultation auprès de différents acteurs afin d'élaborer le Plan d'engagement vers la réussite. En 2018-2019, l'école l'Étincelle a mené différentes consultations afin d'élaborer un projet éducatif pour répondre aux besoins du milieu et pour s'harmoniser aux données du PEVR.

Le projet éducatif présente donc :

- Le but et les encadrements légaux;
- La mission et la vision de l'école;
- Les valeurs du milieu;
- L'environnement externe et l'environnement interne de l'école;
- Les forces et les zones de vulnérabilité;
- Les enjeux, les orientations, les objectifs, les indicateurs et les cibles à atteindre.

Nous sommes fiers de notre école et nous nous assurerons d'offrir des services de qualité à nos enfants afin qu'ils puissent se développer, s'épanouir et réussir au sein d'un milieu bienveillant, sécuritaire et stimulant.



But du projet éducatif

L'école de l'Étincelle définit, dans son projet éducatif, les orientations, les objectifs et les cibles à atteindre en vue de soutenir la réussite éducative de ses élèves.

Encadrements légaux

Certains aspects de la démarche d'élaboration du projet éducatif découlent de dispositions stipulées dans la Loi sur l'Instruction Publique (LIP). Les éléments prescrits sont les suivants :

- Les modalités d'élaboration
- Le contenu
- L'échéancier des travaux
- La transmission
- La diffusion
- L'évaluation du projet éducatif des établissements d'enseignement (LIP), articles 37, 37.1, 74 et 75 pour les écoles / articles 97, 97.1, 97.2 et 109.1 pour les centres.
- La cohérence entre les orientations et les objectifs établis dans le projet éducatif avec ceux du plan d'engagement vers la réussite (LIP, article 209.2).
- Les modalités visant la coordination de la démarche de planification stratégique entre les établissements d'enseignement, la commission scolaire et le Ministère. (LIP, articles 209.2 et 459.3).
- Cette démarche fait référence au plan stratégique du Ministère, au plan d'engagement vers la réussite de la commission scolaire des Appalaches et au projet éducatif de l'école.

Mission

L'école de l'Étincelle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.

Elle réalise cette mission dans le cadre de son projet éducatif.

Vision

L'école de l'Étincelle souhaite la réussite de tous ses élèves en visant l'engagement, l'implication, le développement et l'épanouissement de tous les acteurs. De plus, l'école de l'Étincelle souhaite permettre à chaque élève de développer ses compétences en misant sur le lien d'attachement et en les amenant à développer, individuellement, leur plein potentiel selon sa propre identité. L'école de l'Étincelle désire développer un milieu bienveillant, sain, sécuritaire et respectueux.

Valeurs

L'école de l'Étincelle entend appuyer ses actions et ses décisions sur **le respect, la responsabilisation, l'équité et la rigueur**.

- **Le respect** consiste à reconnaître que chaque individu est unique, qu'il a des droits et des devoirs; c'est faire preuve de considération envers autrui.
- **La responsabilisation**, c'est être conscient de ses actes, de ses paroles et d'en assumer la responsabilité. C'est aussi assumer ses décisions en tenant compte de ses engagements.
- **L'équité**, c'est la juste appréciation de ce qui est dû à chacun. Cela implique d'offrir aux individus ce dont ils ont besoin pour s'épanouir. L'équité vise à promouvoir la justice et l'éthique.
- **La rigueur** consiste à agir avec justesse et précision tant en ce qui concerne les personnes que les procédures et la transmission des informations. C'est se soucier de bien faire les choses et d'agir avec diligence.

Toutes les personnes qui interviennent dans cet établissement, soit le gestionnaire, les enseignants, le personnel de soutien, les professionnels, ainsi que les parents et les élèves prennent l'engagement de faire la promotion de ces valeurs au quotidien et agissent en cohérence avec celles-ci.

Processus d'élaboration

Le processus d'élaboration du présent projet éducatif a nécessité la collaboration de plusieurs intervenants. Trois groupes ont été questionnés par le biais d'un sondage effectué en décembre 2018, afin de connaître leur opinion sur différents aspects.

Ces trois groupes sont : les élèves du 3^e cycle de l'école, les membres du personnel de l'école ainsi que des parents.

Les résultats de ce sondage ont servi de base à l'élaboration du projet éducatif.

Le comité de pilotage était constitué de :

- René Gosselin, directeur de l'établissement
- France Gagnon, enseignante en 2^e année
- Karoline Therrien, enseignante en 3-4^e années
- Josée Routhier, enseignante en 5^e année

Le comité de pilotage s'est chargé de l'écriture des différentes sections du projet éducatif. Des discussions avec le conseil d'établissement ont eu lieu à deux reprises.

Une consultation et une participation de l'équipe-école ont été effectuées. Pour poursuivre la consultation du projet éducatif, un courriel a été envoyé à l'ensemble des parents de l'école et le projet éducatif y a été inséré en pièce jointe. Les parents pouvaient nous donner leurs commentaires ou demander des précisions lors de cette consultation. À la suite de ce processus, la version finale a été envoyée pour validation à la Commission scolaire des Appalaches.

Environnement externe

Notre école se situe dans la MRC des Appalaches dans le secteur centre. Dans les 32 communautés locales de la MRC des Appalaches, 11 font partie de la même catégorie, soit défavorisée économiquement, mais favorisée socialement. L'école de l'Étincelle fait partie de celles-ci.

Selon une étude publiée en 2016-2017 par L'Agence de la santé et des services sociaux de Chaudière-Appalaches « Caractérisation des communautés locales de Chaudière-Appalaches : Territoire de la MRC des Appalaches : Connaître et mobiliser pour mieux intervenir », le secteur où est situé notre école est Appalaches Centre. Il y a plus de 25 000 personnes qui vivent dans cette zone soit 59,6% de la population de la MRC. Les 0 à 17 ans représentent 15,5 % de la population d'Appalaches Centre (16,3 % pour la MRC). Les 18 à 64 ans représentent 59,2 % de la population d'Appalaches Centre (60,5 % pour la MRC). Les 65 ans et plus représentent 25,3 % de la population d'Appalaches Centre (23,2 % pour la MRC). Les immigrants comptent pour 1,2 % de la population d'Appalaches Centre (1,1 % pour la MRC). 23,5 % de la population d'Appalaches Centre sont des personnes séparées, divorcées ou veuves (21,4 % pour la MRC). 19,4 % de la population d'Appalaches Centre vit seule (17,5 % pour la MRC). 4,9 % de la population d'Appalaches Centre vit dans les ménages collectifs (3,5 % pour la MRC). 14,2 % des familles sont des familles monoparentales (1040 familles) (12,7 % pour la MRC). 17,7 % des propriétaires et locataires accordent 30 % et plus de leur revenu pour se loger (16,7 % pour la MRC). 41 % des 15 ans et plus sont en situation « inoccupation à l'emploi » (41,1 % pour la MRC). Près de 20 % des 15 ans et plus vivent sous le seuil de faible revenu (4 690 personnes) (19,6 % pour la MRC). 23,5 % des 15 ans et plus n'ont aucun diplôme, certificat ou grade (26,6 %). 28 809 \$ est le revenu personnel moyen (28 944 \$ pour la MRC). 7 communautés locales dans la MRC sur 14 présentent sont jugées « très ou plutôt » défavorisées au niveau matériel et/ou social.

Environnement interne

La clientèle de l'école de l'Étincelle provient du quartier Sainte-Marthe de la ville de Thetford Mines; elle accueille environ 200 élèves incluant les classes en adaptation scolaire. Quelques transferts d'élèves se font chaque année. Nous offrons la scolarisation de la maternelle à la 6^e année et nous avons deux classes en adaptation scolaire.

PORTRAIT DES EFFECTIFS SCOLAIRES

Voici les données relatives pour les élèves de l'école l'Étincelle :

Niveaux	Nombre d'élèves 2018-2019	Niveaux	Nombre d'élèves 2019-2020
Maternelle 5 ans (1 classe)	19	Maternelle 5 ans (1 classe)	18
1 ^{re} année (1 classe)	19	1 ^{re} année (1 classe)	21
1 ^{re} /2 ^e années (1 classe)	17	2 ^e année (1 classe)	24
2 ^e année (1 classe)	23	2 ^e /3 ^e années (1 classe)	21
3 ^e année (1 classe)	20	3 ^e /4 ^e années (1 classe)	23
3 ^e /4 ^e années (1 classe)	21	4 ^e année (1 classe)	24
4 ^e année (1 classe)	23	5 ^e année (1 classe)	24
5 ^e année (1 classe)	14	5 ^e /6 ^e années (1 classe)	24
6 ^e année (1 classe)	24	Adaptation scolaire (2 classes)	21
Adaptation scolaire (2 classes)	19	Total	200
Total	199		

En date du 1^{er} mars 2019, le service de garde compte 100 élèves à temps plein ainsi que 90 élèves fréquentant le service de façon sporadique.

La majorité des élèves de l'école de l'Étincelle sont d'origine québécoise et leur langue maternelle est le français.

LES ÉLÈVES ET LEUR RÉUSSITE

Nous avons comme objectif de cibler les besoins et les mesures concrètes à mettre en place dans notre projet éducatif et dans notre plan d'action (2019-2020). Il s'avère donc essentiel d'analyser les résultats de nos élèves. Pour ce faire, nous avons utilisé la moyenne pour les années 2016-2017 et 2017-2018.

Voici les taux de réussite analysés pour chaque fin de cycle :

2 ^e année	Moyenne 2016-2017 / 2017-2018	2018-2019
Lecture (sommaire au bulletin)	93.6%	100 %
Écriture (sommaire au bulletin)	95.1%	92,9 %
Mathématique (sommaire au bulletin) cd1	87.2%	89,3 %
Mathématique (sommaire au bulletin) cd2	100%	92,9 %
4 ^e année	Moyenne 2016-2017 / 2017-2018	2018-2019
Lecture (MEES)	89.7%	100 %
Épreuve d'écriture (MEES)	88.25%	100 %
Épreuve de mathématique (CSA) cd1	78%	90,9 %
Épreuve de mathématique (CSA) cd2:	95.6%	93,9 %
6 ^e année	Moyenne 2016-2017 / 2017-2018	2018-2019
Épreuve d'écriture (MEES)	88.1%	91,7 %
Épreuve de lecture (MEES)	77.35%	100 %
Épreuve de mathématique (MEES) cd1:	64.3%	95,8 %
Épreuve de mathématique (MEES) cd2	74.25%	100 %

Ces taux de réussite nous permettent d'établir deux constats : les élèves de la 2^e année, 4^e année et 6^e année réussissent relativement bien en français, particulièrement en écriture. Des objectifs ont clairement été énoncés dans le présent projet éducatif et des mesures concrètes devront être réfléchies et appliquées lors de l'élaboration du plan d'action.

Les données concernant la réussite en français et en mathématique démontrent que les élèves réussissent de belle façon :

1 ^{re} année	Moyenne 2016-2017 / 2017-2018	2018-2019
Lecture (sommaire au bulletin)	93.6%	96,8 %
Écriture (sommaire au bulletin)	95.1%	100 %
Mathématique (sommaire au bulletin) cd1	87.2%	100 %
Mathématique (sommaire au bulletin) cd2	100%	100 %
3 ^e année	Moyenne 2016-2017 / 2017-2018	2018-2019
Lecture (sommaire au bulletin)	94.5%	93,5 %
Écriture (sommaire au bulletin)	89%	96,8 %
Mathématique (sommaire au bulletin) cd1	78.8%	87,1 %
Mathématique (sommaire au bulletin) cd2	85.05%	96,8 %
5 ^e année	Moyenne 2016-2017 / 2017-2018	2018-2019
Lecture (sommaire au bulletin)	85.6%	100 %
Écriture (sommaire au bulletin)	98.1%	93,3 %
Mathématique (sommaire au bulletin) cd1	74.05%	86,7 %
Mathématique (sommaire au bulletin)cd2	92%	93,3 %

Le travail en collaboration avec les différents niveaux s'avèrera donc essentiel dans la poursuite des objectifs du projet éducatif.

L'école de l'Étincelle compte plus de 52 élèves ayant un plan d'intervention actif. Cette réalité s'explique par le fait que plusieurs enfants font leur entrée avec au moins une zone de vulnérabilité. Ces plans sont essentiels afin de mettre en place des mesures adaptées aux besoins de l'enfant et susciter la collaboration et l'engagement des parents face à sa réussite. Il faut toutefois considérer que les 19 élèves des classes en adaptation scolaire se doivent d'avoir un plan d'intervention actif, de même chaque enfant qui reprend son année scolaire au régulier.

PERSONNEL SCOLAIRE ET ORGANISATION SCOLAIRE

Le personnel de l'école est stable. Une majorité des membres du personnel travaillent à l'école de l'Étincelle depuis plusieurs années créant ainsi une certaine stabilité et permettant de favoriser le sentiment d'appartenance et la collaboration avec le milieu. Le personnel connaît bien la réalité de notre milieu et prend les moyens nécessaires pour permettre aux élèves d'atteindre la réussite. Lorsque les ressources matérielles et/ou financières le permettent, l'équipe s'assure de mettre en place des mesures concrètes afin de répondre aux besoins des enfants. Chacun s'engage à collaborer et à s'impliquer dans son milieu. Nos élèves y sont attachés et se sentent bien dans leur milieu.

L'année 2018-2019 amène quelques nouveaux membres du personnel : une nouvelle enseignante au 1^{er} cycle, l'ajout d'une deuxième orthopédagogue, des changements fréquents en éducation physique, deux spécialistes en anglais langue seconde, plusieurs remplacements au service de garde et en surveillance du midi.

En 2018-2019, nous comptons:

- ✓ Une direction en poste depuis plus de dix ans
- ✓ Une adjointe administrative en poste depuis dix ans
- ✓ Onze titulaires
- ✓ Cinq spécialistes
- ✓ Un psychologue à 1,5 jour/semaine
- ✓ Une orthopédagogue à 100%(10% en mesures dédiées)
- ✓ Une orthopédagogue à 40% (mesures dédiées)
- ✓ Une TES centralisée à 33 heures / semaine
- ✓ Une TES à 25 heures / semaine (mesures dédiées)
- ✓ Une TES à 5 heures / semaine (mesures dédiées)
- ✓ Une TES à 25 heures / semaine pour les classes en adaptation scolaire
- ✓ Une technicienne au Service de garde depuis plus de 15 ans accompagnée de 5 éducatrices
- ✓ Deux surveillantes d'élèves
- ✓ Une ergothérapeute (mesures dédiées)

L'école de l'Étincelle compte deux classes en adaptation scolaire. Les élèves qui éprouvent des difficultés d'adaptation et d'apprentissage et qui ont besoin d'un parcours particulier comptent parmi les élèves de ces classes. Une TES fait partie des ressources disponibles pour ces élèves.

Les élèves ont également la chance de participer à des concentrations sportives, c'est-à-dire que l'école leur permet de découvrir de nouvelles activités physiques. En effet, le milieu investit certaines sommes d'argent dans le but de donner la chance aux jeunes de pratiquer les activités suivantes dans le cadre de leur cours d'éducation physique : patinage, natation, ski de fond ainsi que du ski alpin.

Les élèves de l'école de l'Étincelle ont la chance de participer à différentes activités parascolaires offertes à l'école. Les élèves ont aussi la chance de pouvoir se former des équipes afin de participer aux différentes compétitions organisées par la commission scolaire (soccer, cross-country, badminton, hockey sur glace et hockey cosom).

Suite à une demande de certains parents voulant de l'anglais intensif pour les élèves de 6e année, le conseil d'établissement a décidé de mettre en branle une procédure visant à informer et connaître l'opinion de l'ensemble des parents de l'école. Une soirée d'information a été offerte à tous les parents et par la suite un sondage a été envoyé dans les foyers. Finalement, le conseil d'établissement a voté et le programme d'anglais intensif débutera en septembre 2019.

L'IMPLICATION DES PARENTS

Les parents de l'école participent et collaborent bien en général à la réussite de leur enfant. Ils sont présents, en grande majorité, aux rencontres offertes par les titulaires en début d'année, aux rencontres de bulletin et aux plans d'intervention, le cas échéant. Le suivi à la maison est variable et manque de constance donc il reste du travail à faire.

ENCADREMENT ET GESTION

La direction en place met en pratique une gestion collaborative. En effet, elle s'assure d'impliquer les membres du personnel dans la prise de décisions afin que tous puissent s'engager et s'impliquer dans les divers projets proposés. Le système d'encadrement des élèves a été élaboré en fonction des règles de vie de l'école. La direction et les TES travaillent en étroite collaboration afin d'assurer une cohérence dans les interventions tout en impliquant les enseignants. Il y a plusieurs années, un système de billets a été mis en place, système qui donne de bons résultats.

VIRAGE TECHNOLOGIQUE

L'école de l'Étincelle se devra de prendre le virage technologique afin de permettre aux élèves de développer leurs compétences. Depuis quelques années, toutes les classes des titulaires et des spécialistes sont pourvues d'un tableau numérique interactif. En 2017-2018, l'école s'est procurée de nouvelles ressources technologiques afin de s'assurer d'offrir des outils de qualité et motiver les membres du personnel à développer leurs propres compétences. Nous n'avons qu'à penser à l'achat de tablettes iPad qui ont été intégrées au centre d'apprentissage et aux robots. L'école doit maintenant s'assurer d'offrir les ressources nécessaires pour soutenir les membres du personnel dans leur utilisation. Le centre d'apprentissage deviendra un point central de ce virage technologique et nous tenterons de bonifier l'offre de matériel et des ressources disponibles.

• Forces

- a) Chaque intervenant s'adapte aux différents besoins des élèves. L'équipe se donne les moyens nécessaires pour répondre à ces besoins.
- b) Une grande bienveillance règne entre les élèves et les adultes.
- c) L'équipe-école travaille dans un même objectif : la réussite des élèves.
- d) Le lien d'attachement est établi grâce à une stabilité du personnel, ce qui sécurise les élèves et les parents.
- e) Un système d'encadrement est présent grâce à une communication entre la direction et les différents acteurs concernés.
- f) Différentes activités parascolaires sont offertes aux élèves, particulièrement en lien avec la vie sportive.
- g) Le service de garde est dynamique.
- h) L'accueil est chaleureux.
- i) L'investissement du personnel de l'école dans la préparation de différentes activités, tout au long de l'année, a pour but de rendre agréable la vie de l'école.

• Zones de vulnérabilité

- a) Les services d'orthopédagogie et de psychologie se doivent d'être restructurés afin de répondre convenablement aux besoins des élèves.
- b) L'équipe se doit de revoir son système de communication et de collaboration entre les titulaires.
- c) Il est nécessaire de valoriser l'engagement des élèves face à leurs comportements (responsabilisation).
- d) Développer une collaboration et une meilleure implication des parents demeurent deux visées importantes pour assurer un meilleur suivi scolaire.
- e) Il faut s'assurer que les interventions des acteurs soient cohérentes lors de l'application des règles de vie.
- f) Afin de prendre le virage technologique, il faut s'assurer d'avoir le matériel et le soutien nécessaires.
- g) La cour d'école est à améliorer.
- h) Les périodes de jeux extérieurs au service de garde après l'école sont à augmenter tout au long de l'année.

Enjeux, orientations et objectifs

1 - La réussite et l'épanouissement de tous les élèves.

Favoriser la persévérance scolaire et la réussite de tous les élèves.

Mettre en place des mesures efficaces visant les interventions précoces.

Indicateur : Mesures mises en place pour agir tôt en littératie et en numératie.

Cible : Maintien du taux de réussite au 1^{er} cycle en français et en mathématique d'ici 2022.

Français 1^{re} : 94% et français 2^e : 94%

Mathématique 1^{re} : 94% et mathématique 2^e : 94%

Augmenter le taux de réussite des élèves en français.

Indicateur : Taux de réussite des élèves aux épreuves du MEES en 4^e année et en 6^e année.

Cible : Viser l'augmentation du taux de réussite de chacune des cohortes d'ici 2022 (4^e 91%, 6^e 84%).

Augmenter le taux de réussite des élèves en mathématique.

Indicateur : Taux de réussite aux épreuves de la CSA en 4^e année et du MEES en 6^e année.

Cible : Viser l'augmentation (en 6^e) ou le maintien (en 4^e) du taux de réussite de chacune des cohortes d'ici 2022 (4^e 90%, 6^e 72%).

Réduire de moitié les écarts de réussite entre les différents groupes d'élèves. (Objectif national 2030).

Indicateur : Diminution de l'écart entre les filles (99 %) et les garçons (96.75%).

Cible : Diminution de 1% de l'écart.

Indicateur : Maintenir l'écart entre les EHDAA (100%) et les autres élèves (98%) en français.

Indicateur : Maintien de l'écart.

Ramener à 10% la proportion d'élèves entrant à 13 ans ou + au secondaire. (Objectif national 2030).

Indicateur : Pourcentage d'élèves de 13 ans et + entrant au secondaire (4 élèves sur 17 = 23.53%)

Cible : Diminution de 23.53% à 20%)

Améliorer l'environnement éducatif.

Favoriser l'accès à diverses formations pour répondre aux besoins de l'ensemble du personnel.

Indicateur : Nombre de formations (participation aux formations de la commission scolaire) et de CAP(3).

Cible : Maintien de l'offre de la participation aux formations de la commission scolaire et de 3 CAP selon les besoins.

Supporter l'intégration des outils technologiques et numériques.

Indicateur : Utilisation des outils technologiques.

Cible : Augmentation de l'utilisation des outils technologiques et numériques.

Assurer un milieu éducatif sain, actif, sécuritaire et bienveillant.

S'assurer que la cour d'école facilite l'activité physique

Indicateur : Les espaces et les infrastructures sont défraichis.

Cible : Réaménagement des espaces et des infrastructures favorables à l'activité physique.

S'assurer que les activités physiques atteignent 60 minutes par jour. (objectif national 2022)

Indicateur : Le nombre de minutes d'activités physiques par jour (60 minutes).

Cible : Maintien ou augmentation du nombre de minutes par jour soit plus de 60 minutes.

S'assurer que le service de garde prévoit des activités physiques dans sa programmation.

Indicateur : Le nombre de minutes d'activités physiques par jour (60 minutes).

Cible : Augmentation de 10% le nombre de minutes d'activités physiques.

Maintenir des stratégies d'intervention efficaces pour prévenir et contrer l'intimidation et la violence.


Indicateur : Le nombre d'actes d'intimidation et de violence rapportés (0).

Cible : Conserve le nombre d'actes d'intimidation et de violence.

Maintenir une bonne communication et collaboration avec les parents.

Indicateur : Les différents moyens de communiquer avec les parents (courriel, papier, par téléphone).

Cible : Maintien du le nombre de moyens de communication.



Promouvoir les saines habitudes de vie.

Indicateur : Le nombre d'activités en faisant la promotion.

Cible : Augmentation du nombre d'activités.

Offrir une diversité d'activités parascolaires pouvant répondre aux intérêts variés des élèves.

Indicateur : Nombre d'élèves participant aux activités parascolaires (158).

Cible : Augmentation ou maintien du nombre d'activités parascolaires.

Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

- Élaboration avec l'équipe-école des moyens à mettre en place pour la réalisation du projet éducatif ;
- Approbation des moyens par la direction (LIP Art. 96.15) ;
- Présentations des moyens retenus au conseil d'établissement ;
- Élaboration d'outils de suivi et de collecte de données ;
- Tenir les membres du conseil d'établissement informés par un point statutaire à l'ordre du jour des rencontres.

Reddition de compte du projet éducatif

Dans le souci d'une gestion axée sur les résultats, il va de soi que le projet éducatif soit évalué périodiquement et que les résultats soient diffusés.

Tel que prescrit dans le guide 4 du MEES, « l'établissement d'enseignement se doit de suivre et d'analyser le degré d'atteinte des objectifs ainsi que l'efficacité des moyens mis en place pour réaliser ses engagements. Dans une perspective d'amélioration continue, l'évaluation du projet éducatif est une occasion de partager des pratiques innovantes en vue de les intégrer, au quotidien, dans les pratiques pédagogiques. »

Tel que le stipule la LIP aux articles 75 et 109.1, « le conseil d'établissement doit transmettre de l'information à la communauté éducative sur les choix effectués par l'équipe-école et les résultats obtenus ».

